TH114

Guide de l'utilisateur

Thermostat non-programmable

1. Description

Les thermostats non programmables de la série TH114 de Aube peuvent être utilisés pour contrôler la température ambiante ou celle du plancher. Le thermostat est disponible dans les modèles suivants :

Modèle A :	▸ contrôle et affiche la température ambiante
Modèle F :	▸ contrôle et affiche la température du plancher ▸ utilise une sonde de température externe
Modèle AF :	▸ contrôle et affiche la température ambiante ▸ maintient la température du plancher dans les limites désirées ▸ utilise une sonde de température externe

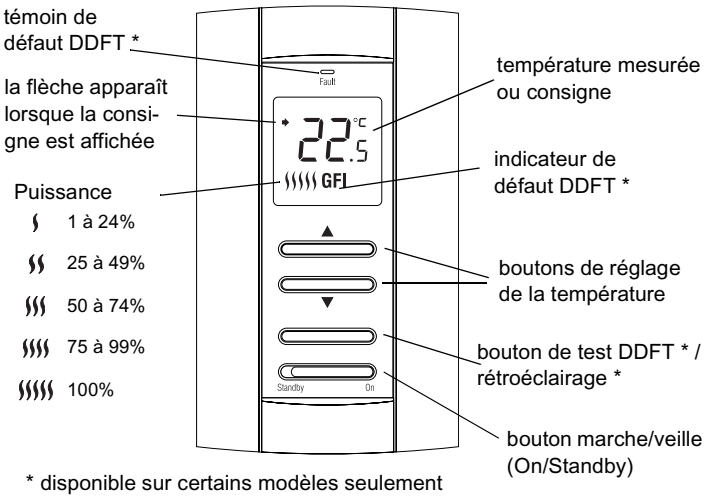

* disponible sur certains modèles seulement

Chaque thermostat est composé d'un module de contrôle qui doit être monté sur une base de puissance de la série PB112. Pour le choix et l'installation de la base de puissance, se référer à ses instructions d'installation.

2. Configuration des sélecteurs

Les sélecteurs sont situés à l'arrière du module de contrôle.

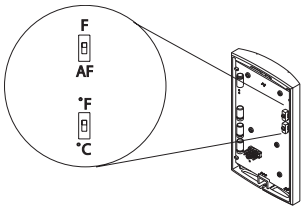

2.1 Affichage de la température (S1)

Pour choisir entre °C et °F.

2.2 Modèle (S2)

Nota : *disponible sur certains modèles seulement.*

F : pour choisir le modèle F

AF : pour choisir le modèle A ou AF

3. Installation

❶ Se référer aux instructions d'installation de la base de puissance.

❷ Insérez les languettes du module de contrôle dans les fentes de la base.

❸ Fixer le module de contrôle à l'aide de la vis captive située sous la base.

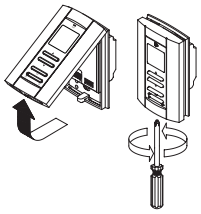

Nota : *ne pas obstruer les trous de ventilation du thermostat.*

4. Alimentation

Aussitôt que le thermostat est alimenté, il subit une série de tests avant d'afficher la température mesurée.

5. Messages d'erreur

La température mesurée est au-dessous de 0°C (32°F). Le chauffage est activé.

La température mesurée est au-dessus de 50°C / 122°F (modèle A ou AF) ou de 60°C / 140°F (modèle F).

La sonde de plancher est défectueuse ou n'est pas correctement reliée (modèle F), ou le thermostat est défectueux.

6. Test de détecteur-disjoncteur de fuite à la terre (DDFT)

Nota : *ce procédé doit être exécuté si le thermostat est monté sur une base de puissance équipée d'un* DDFT.

Vérifier le DDFT une fois le module de contrôle installé, et une fois par mois par la suite.

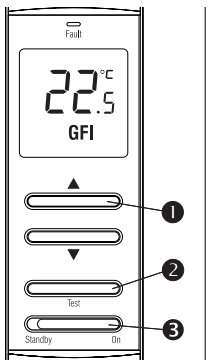

❶ Augmenter la température ▲ jusqu'à ce que l'indicateur de puissance de chauffage apparaisse.

❷ Appuyer sur le bouton "Test".

❸ Si le test est réussi, vous entendrez un déclic causé par le déclenchement du relais de DDFT. L'indicateur de puissance de chauffage disparaîtra, "GFI" apparaîtra et le témoin de défaut s'allumera. Mettre le thermostat en veille et ensuite en marche.

❹ Si l'essai a échoué, couper l'alimentation du système de chauffage à partir du panneau électrique principal et contacter le service à la clientèle.

Nota : *si le témoin de défaut s'allume pendant l'opération normale, couper l'alimentation du système de chauffage à partir du panneau électrique principal et faire vérifier l'installation par un électricien.*

7. Opération

7.1 Rétroéclairage

Lorsqu'on appuie sur l'un des boutons ▲▼, l'affichage est éclairé pendant 10 secondes. La consigne apparaît pendant 5 secondes, puis la température mesurée est affichée.

Lorsqu'on appuie sur le bouton de rétroéclairage, l'affichage est allumé pendant 5 secondes. **NOTA** : si le thermostat est monté sur une base de puissance équipée de GFCI, ce bouton est utilisé pour le test de GFCI.

7.2 Affichage et réglage de la température

Le thermostat affiche normalement la température mesurée. Pour voir la consigne, appuyer une fois sur un des boutons ▲▼. La consigne est affichée pendant 5 secondes. Pendant l'affichage de la consigne, appuyer sur l'un des boutons ▲▼ pour la changer. Pour faire défiler les chiffres plus rapidement, continuer à appuyer sur le bouton.

7.3 Réglage des limites de température de plancher (modèles AF seulement)

Le thermostat contrôle généralement la température ambiante. Cependant si la température du plancher est en dehors des limites établies, le thermostat activera ou désactivera respectivement le chauffage, indépendamment de la température ambiante, afin de maintenir la température du plancher dans les limites désirées.

Les limites minimum et maximum de température du plancher sont préétablies à 10°C (50°F) et à 28°C (82°F) respectivement. Pour modifier ces limites, procéder comme suit :

❶ Mettre le thermostat en veille.

❷ Tout en appuyant sur l'un des boutons, mettre le thermostat en veille et ensuite en marche pour accéder aux consignes de limite de température de plancher.

❸ Appuyer brièvement sur le bouton "Test" pour alterner entre les réglages de température minimum et maximum de plancher.

❹ Appuyer sur les boutons ▲▼ pour fixer la limite désirée.

❺ Appuyer sur le bouton "Test" pendant 3 secondes pour sauvegarder vos modifications. Après la sauvegarde des données, le thermostat affiche la température ambiante mesurée ou "- -".

Nota : *vos modifications sont également sauvegardées si on n'appuie sur aucun bouton pendant 60 secondes.*

❻ Mettre le thermostat en veille et ensuite en marche pour réarmer le DDFT et pour retourner à l'affichage normal.

8. Spécifications techniques

Alimentation : se référer aux instructions d'installation de la base de puissance

Réglage de la température ambiante (modèles A/AF) : 5°C à 30°C (40°F - 86°F)

Limites de la température de plancher (modèle AF) : 5°C à 40°C (40°F - 104°F)

Réglage de la température de plancher (modèle F) : 5°C à 40°C (40°F - 104°F)

Résolution de la consigne: ± 0.5°C (1.0°F)

Résolution de l'affichage: ± 0.5°C (1.0°F)

Cycle de régulation : se référer aux instructions d'installation de la base de puissance

Entreposage : -20°C à 50°C (-4°F à 120°F)

9. Garantie

GARANTIE LIMITÉE D'UN (1) AN DE AUBE TECHNOLOGIES

Ce produit est garanti contre les vices de fabrication pendant une période d'un (1) an suivant la date initiale d'achat dans un magasin autorisé. Durant cette période, AUBE Technologies Inc. s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix et sans frais, tout produit défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales.

La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé. Cette garantie annule ou remplace toute autre garantie expresse ou tacite de la compagnie ainsi que tout autre engagement que la compagnie aurait pu prendre. En aucun cas AUBE Technologies Inc. n'est lié à des dommages consécutifs ou fortuits résultant de l'installation de ce produit.

Le produit défectueux ainsi que la facture originale doivent être retournés au lieu d'achat ou expédiés par la poste, port payé et assuré, à l' adresse suivante.

10. Service

705, Montrichard
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 5K8
Canada

T : (450) 358-4600
1-800-831-AUBE (2823)
F : (450) 358-4650
service@aubetech.com

Pour de plus amples informations sur nos produits,
visitez-nous au : **www.aubetech.com**